

Île-de-France, Essonne
Athis-Mons
centre
place de l'Eglise
collégiale de chanoines de la congrégation de Saint-Victor, église paroissiale Saint-Denis

tableau : sainte Geneviève

Références du dossier

Numéro de dossier : IM91001350
Date de l'enquête initiale : 2001
Date(s) de rédaction : 2003
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : tableau
Titres : Sainte Geneviève

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1987, E, 172
Emplacement dans l'édifice : 3e chapelle

Historique

Période(s) principale(s) : 19e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : inconnu auteur

Description

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : peinture

Matériaux : toile (support) : peinture à l'huile

Mesures :

h = 97 ; la = 80

Représentations :

sainte Geneviève ; assise, livre, filage, mouton, paysage

Sainte Geneviève lit en gardant son troupeau ; à côté d'elle, sa quenouille et trois moutons ; au fond, un paysage champêtre.

État de conservation

couche picturale usée

Statut, intérêt et protection

Protections : inscrit au titre objet, 1977/04/06

Statut de la propriété : propriété de la commune

Liens web

- Dossier PDF : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR11/IM91001350/index.htm>

Illustrations



Vue d'ensemble du tableau
placé dans la troisième chapelle
dite de Sainte-Geneviève.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20019100364XA

Dossiers liés

Édifice : collégiale de chanoines de la congrégation de Saint-Victor, église paroissiale Saint-Denis (IA91000459) Île-de-France, Essonne, Athis-Mons, centre, place de l' Eglise

Auteur(s) du dossier : Brigitte Blanc

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Vue d'ensemble du tableau placé dans la troisième chapelle dite de Sainte-Geneviève.

IVR11_20019100364XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2001

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France ; (c) ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation